



FORMATION AUX TESTS RAPIDES D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE (TROD)

CONTEXTE ET ENJEUX

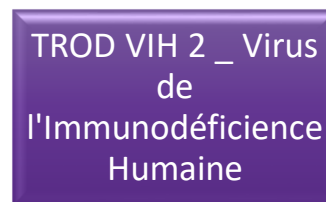
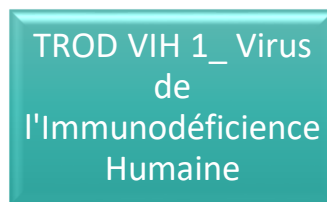
DECRIRE LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Le dépistage du VIH et du VHC et l'accompagnement vers les soins sont une des priorités nationales en terme de santé publique. Le développement récent des traitements VHC avec un taux de plus de 99% de tolérance et réussite modifie la prise en charge. La France a retenue 2025 comme année de référence pour l'éradication sur son territoire du VHC.

Dans ce contexte, le dépistage par TROD doit être accéléré.

En effet, ils présentent des avantages certains et reconnus en termes sanitaires et d'accès aux soins. De plus, ils ne nécessitent pas de plateau technique ce qui permet d'aller au-devant des usagers, en particulier les plus éloignés des dispositifs de soins (squats, festivals, milieu rural...). Enfin, la mise en œuvre des TROD VIH et VHC favorise la transdisciplinarité des acteurs.

1



Techniquement simples d'utilisation, leur appropriation nécessite, au préalable, une formation des professionnels chargés de les réaliser ainsi qu'une sensibilisation de l'ensemble des équipes en lien avec les usagers.

Le contenu de la formation est prévu par décret et doit répondre au cahier des charges de l'arrêté du 1^{er} août 2016.

Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

SIEGE SOCIAL : 47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01 - Tél. 03 87 75 40 28 - Fax 03 87 37 30 80

Web : www.cmsea.asso.fr - Mail : servicecentral@cmsea.asso.fr

Registre des Associations : Vol IX – n°53 _ N° SIRET : 775 618 689 00 290

Mission reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°96 – DRLP/1 – 220 du 05.06.1996

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44570385457. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. **Certifié Qualiopi**

sous le numéro QUA22030130. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie Action de Formation

FINALITE DE CETTE ACTION DE FORMATION

Cette formation permet de faire réaliser le dépistage par des salariés socio éducatifs et de les initier à de nouvelles pratiques de diagnostic.

OBJECTIFS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET DE FORMATION

OBJECTIFS STRATEGIQUES :

Les TROD permettent de poser un premier diagnostic rapide de VHC ou VIH auprès des usagers de drogue, les personnes déjà infectées par le VIH ou le VHC et ne faisant pas l'objet d'un suivi médical, les personnes détenues, les personnes isolées, vulnérables et en situation de précarité, qui fréquentent les centres tels que les CAARUD, les CSAPA, les milieux associatifs, les lieux d'assistance médico-sociale, de resocialisation, ou les populations marginalisées difficiles à atteindre en dehors d'actions spécifiques « hors les murs »

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ◆ Actualiser ses connaissances sur les risques et les modes de transmission des hépatites et du sida
- ◆ Connaître le cadre réglementaire d'utilisation correspondant à l'agrément
- ◆ Savoir réaliser un test de dépistage par Trod
- ◆ Apprendre à mener des entretiens pré et post test, notamment l'annonce d'un test positif
- ◆ Savoir proposer et accompagner vers le soin

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◆ Les professionnels formés seront en capacités de proposer à tous nouvel accueillis un dépistage et accompagnement vers les soins. Cette stratégie large permet de répondre aux objectifs nationaux et de l'établissement.

CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION DISPENSEE

PUBLIC CIBLE PAR LA FORMATION

Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

SIEGE SOCIAL : 47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01 - Tél. 03 87 75 40 28 - Fax 03 87 37 30 80

Web : www.cmsea.asso.fr - Mail : servicecentral@cmsea.asso.fr

Registre des Associations : Vol IX – n°53 _ N° SIRET : 775 618 689 00 290

Mission reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°96 – DRLP/1 – 220 du 05.06.1996

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44570385457. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. **Certifié Qualiopi sous le numéro QUA22030130. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie Action de Formation**

- ◆ Qui est le public ciblé ? Professionnels pouvant exercer des missions de dépistage
- ◆ Y a-t-il des pré-requis ? Si oui lesquels ? travailleur social pouvant exercer des missions de dépistage
- ◆ Groupe à partir de 8 personnes et jusqu'à 15 personnes

SESSION(S) PREVISIONNELLE(S)

- ◆ Durée de chaque session en heures : de 14 heures (soit 2 jours) Lieu(x) des sessions : sur site
- ◆ Calendrier des différentes sessions : à définir sur demande. Un minimum d'un mois est nécessaire pour mettre la formation en place après validation du devis.

DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

La formation est théorique et pratique ; elle peut coupler la formation à l'utilisation des TROD VHC et des TROD VIH 1et 2.

Module 1 : Enseignement théorique _ 7h

Thèmes _ Contenu

1. Principes juridiques et éthiques applicables en matière de dépistage.
Information de la personne concernée, règles relatives au recueil du consentement éclairé, secret médical et professionnel vis-à-vis des personnes dépistées, de leur entourage et de leurs partenaires éventuels, principes de conservation des données à caractère personnel (loi CNIL).
2. Organisation du système de soins et de la prise en charge médico-sociale pour les patients infectés par le VIH ou les virus de l'hépatite B ou C, y compris pour les personnes détenues, et incluant l'orientation d'aval après le dépistage.
3. Infection à VIH, hépatites virales chroniques et autres infections sexuellement transmissibles (IST).
Epidémiologie.
Définition et symptômes.
Prévention.

Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

SIEGE SOCIAL : 47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01 - Tél. 03 87 75 40 28 - Fax 03 87 37 30 80

Web : www.cmsea.asso.fr - Mail : servicecentral@cmsea.asso.fr

Registre des Associations : Vol IX – n°53 _ N° SIRET : 775 618 689 00 290

Mission reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°96 – DRLP/1 – 220 du 05.06.1996

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44570385457. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. **Certifié Qualiopi sous le numéro QUA22030130. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie Action de Formation**

Informations sur les risques associés : risques sexuels et risques liés à la consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, drogues illicites).

4. Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'infection par le VHC ou à VIH 1 et 2.

Les différents types de tests.

Leur stockage.

Leurs principes d'utilisation et de réalisation, dans le respect du mode opératoire mentionné dans la notice du fabricant du test.

L'interprétation des résultats.

Les règles d'asepsie et d'hygiène, notamment lors des prélèvements de liquides biologiques.

Les règles d'élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), notamment le tri, la manipulation des collecteurs de DASRI et leur entreposage, ainsi que les formalités relatives à leur élimination (convention avec la société de collecte et bordereau de suivi).

Le processus de signalement auprès de l'ANSM au titre de la réactovigilance de toute défaillance ou altération d'un réactif susceptible d'entraîner des effets néfastes pour la santé des personnes (art. L. 5222-3 du code de la santé publique).

5. Principes et bases de la relation aidant-aidé.

Information-conseil.

Intervention motivationnelle brève.

Entretien pré et post-test, avec rendu d'un test positif.

6. La conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.

Méthodes et moyens pédagogiques mises en œuvre (formation en salle, à distance, AFEST, e-learning, FOAD, etc.)

Formation en salle

Module 2 : Enseignement pratique _ 7h

Thèmes _ Contenu

1. Un temps de réflexion en groupe sur l'analyse de ses propres attitudes vis-à-vis des comportements sexuels ou de consommation de substances psychoactives d'autrui.

Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

SIEGE SOCIAL : 47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01 - Tél. 03 87 75 40 28 - Fax 03 87 37 30 80

Web : www.cmsea.asso.fr - Mail : servicecentral@cmsea.asso.fr

Registre des Associations : Vol IX – n°53 _ N° SIRET : 775 618 689 00 290

Mission reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°96 – DRLP/1 – 220 du 05.06.1996

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44570385457. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. **Certifié Qualiopi sous le numéro QUA22030130. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie Action de Formation**

2. Une mise en situation de chaque participant sur l'information-conseil pré et post-test, mettant en pratique les bases de l'entretien motivationnel et comprenant au minimum un jeu de rôle comme usager et comme professionnel réalisant un test rapide, incluant l'annonce d'un résultat positif.
3. La réalisation de 3 tests au minimum pour l'infection par le VHC et de 3 tests pour l'infection par les VIH 1 et 2, hors condition d'intervention, sous le contrôle d'un formateur référent, lui-même préalablement formé à la réalisation de ces tests. Cette formation pratique comprend les gestes de tri des DASRI et la manipulation des collecteurs.
4. Les tests ainsi réalisés doivent permettre de visualiser au moins un résultat positif.

Méthodes et moyens pédagogiques mises en œuvre (formation en salle, à distance, AFEST, e-learning, FOAD, etc.)

Formation en salle avec mises en situations

Modalités d'évaluation des connaissances et validation des acquis

Les connaissances et acquis seront validés à l'issue de la formation après des mises en situations pratiques.

5

CONTRAINTES TECHNIQUES

- ◆ Des ressources supplémentaires sont-elles à envisager (location d'une salle, etc.) ?

Il est nécessaire de prévoir une salle permettant la mise en situation et les jeux de rôles en privilégiant une disposition en U avec vidéoprojecteur.

- ◆ Faut-il préparer des supports au préalable de la formation ?

Les documents seront transmis par courriel aux stagiaires.

- ◆ Faut-il prévoir des équipements particuliers (location d'équipements, de PC, etc.) ?

Des Tests de dépistages sont prévus pour les mises en situations pratiques.

Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

SIEGE SOCIAL : 47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01 - Tél. 03 87 75 40 28 - Fax 03 87 37 30 80

Web : www.cmsea.asso.fr - Mail : servicecentral@cmsea.asso.fr

Registre des Associations : Vol IX – n°53 _ N° SIRET : 775 618 689 00 290

Mission reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°96 – DRLP/1 – 220 du 05.06.1996

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44570385457. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. **Certifié Qualiopi sous le numéro QUA22030130. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie Action de Formation**

DEVIS

La prestation est proposée sur devis.

Les repas et les frais de déplacement des stagiaires sont pris en charge par le Centre des Wads sur le barème réglementaire formation.

Une attestation de présence sera délivrée en fin de formation.

CONTACTS

CMSEA Centre Les Wads
2 Place des Paraiges
57000 METZ
Direction.wads@cmsea.asso.fr
03 87 74 41 58